



Frais obligatoires

	Internat permanent	Internat 5 jours	Internat avec 1 weekend sur 2	Demi pensionnaire
Droit d'entrée ⁽¹⁾ (uniquement dû la 1ère année)	2500 €	2500 €	2500 €	600 €
Dépôt de garantie ⁽¹⁾ (uniquement dû la 1ère année)	2700 €	2700 €	2700 €	1000 €
Scolarité et internat ou demi-pension ⁽²⁾	30 100 €	23 600 €	26 300 €	13 450 €
Frais personnels ⁽³⁾	1000 €	1000 €	1000 €	250 €

Total scolarité sans option

Total nouvelle inscription	<input type="checkbox"/> 36 300 €	<input type="checkbox"/> 29 800 €	<input type="checkbox"/> 32 500 €	<input type="checkbox"/> 15 300 €
Total réinscription	<input type="checkbox"/> 31 100 €	<input type="checkbox"/> 24 600 €	<input type="checkbox"/> 27 300 €	<input type="checkbox"/> 13 700 €

Frais optionnels

Blanchisserie	Inclus	<input type="checkbox"/> 1500 €	<input type="checkbox"/> 1500 €	n/a
Transports ⁽⁴⁾	Inclus	<input type="checkbox"/> 1800 €	<input type="checkbox"/> 900 €	n/a
Assurance médicale (pour les élèves étrangers) ⁽⁵⁾	<input type="checkbox"/> 540 €	<input type="checkbox"/> 540 €	<input type="checkbox"/> 540 €	<input type="checkbox"/> 540 €
Famille d'accueil durant les vacances (tarifs/semaine) ⁽⁶⁾	Province : 850€ x sem. Paris : 950€ x sem.			

Activités extrascolaires ⁽⁷⁾

Activités à l'année				
<input type="checkbox"/> Aviation (dès 15 ans, >1m55, licence, assurance, théorie, vols inclus)	3750 €	3750 €	3750 €	3750 €
<input type="checkbox"/> Studio <input type="checkbox"/> Théâtre	600 €	600 €	600 €	600 €
<input type="checkbox"/> Tennis	1050 €	1050 €	1050 €	1050 €
<input type="checkbox"/> Tennis (cours particuliers)	1620 €	1620 €	1620 €	1620 €
Activités par terme (5 mois)				
Sports				
<input type="checkbox"/> Art martial <input type="checkbox"/> Yoga	300 €	300 €	300 €	300 €
<input type="checkbox"/> Golf	525 €	525 €	525 €	525 €
<input type="checkbox"/> Équitation <input type="checkbox"/> Karting (>1m45)	810 €	810 €	810 €	810 €
Arts et Musique				
<input type="checkbox"/> Guitare <input type="checkbox"/> Piano <input type="checkbox"/> Batterie	525 €	525 €	525 €	525 €
<input type="checkbox"/> Guitare (court part.) <input type="checkbox"/> Batterie (court part.)	810 €	810 €	810 €	810 €
<input type="checkbox"/> Arts plastiques	210 €	210 €	210 €	210 €

Choix du TP scolaire obligatoire (1er terme) ⁽⁸⁾

1er voeu	<input type="checkbox"/> Arts Plastiques <input type="checkbox"/> Informatique <input type="checkbox"/> Cuisine <input type="checkbox"/> Equitation <input type="checkbox"/> Karting <input type="checkbox"/> Théâtre			
2ème voeu	<input type="checkbox"/> Arts Plastiques <input type="checkbox"/> Informatique <input type="checkbox"/> Cuisine <input type="checkbox"/> Equitation <input type="checkbox"/> Karting <input type="checkbox"/> Théâtre			
Supplément TP scolaire obligatoire Karting / Équitation (par terme)	<input type="checkbox"/> 650 €	<input type="checkbox"/> 650 €	<input type="checkbox"/> 650 €	<input type="checkbox"/> 650 €

Sous total Frais obligatoires € € € €
Sous total Frais optionnels € € € €
Sous total Activités Extrascolaires € € € €
Sous total TP si supplément € € € €
Argent de poche : j'autorise mon enfant à retirer€ par semaine x 40 semaines/an € € € €
TOTAL À PAYER € € € €
Acompte à régler à l'inscription	10 890 €	8 940 €	9 750 €	4 590 €

CONDITIONS GÉNÉRALES DES TARIFS 2018/2019

Frais obligatoires

(1) Le droit d'entrée et le dépôt de garantie sont dus uniquement la première année.

- Le droit d'entrée est un montant forfaitaire permettant de garantir la place de l'élève à l'École des Roches ; il est dédié à l'amélioration constante des installations et des conditions d'études.
- **Le dépôt de garantie est remboursé intégralement lorsque l'élève quitte définitivement l'école, déduction faite des sommes dues à l'école (sauf cas d'annulation, résiliation ou exclusion, c.f Contrat de Scolarité).**

(2) Les frais de scolarité et d'internat recouvrent les frais d'inscription, de scolarité, d'internat, les livres et fournitures scolaires, les activités sportives (dont l'inscription à l'association sportive), les sorties scolaires (sauf cas spécifiques), la blanchisserie (sauf internat 5 et 6 jours) et les transports (internat permanent seulement).

(3) La provision pour frais personnels sert à couvrir les dépenses occasionnelles de l'élève pour des événements imprévus (frais médicaux, déplacements non pédagogiques, dégradation, etc.). Le solde est déduit de la facture de l'année suivante ou remboursé au départ de l'élève.

Frais optionnels (4) (5)

(4) Transports : ces frais comprennent les trajets en autocar Paris-Verneuil le dimanche soir et Verneuil-Paris le vendredi en fin d'après-midi. Un service de minibus est également proposé pour les trajets Rouen-Verneuil/Verneuil-Rouen. Sur demande, des arrêts peuvent être étudiés sur ces deux parcours pour les familles résidant hors de ces deux villes.

(5) Assurance médicale : tout élève doit obligatoirement être couvert par une assurance médicale. Les parents d'élèves étrangers peuvent souscrire une couverture médicale de leur choix ou choisir l'assurance médicale Prévoyance Étudiants Étrangers proposée par l'école qui couvre les frais médicaux relatifs aux maladies et accidents. Les conditions générales et les barèmes de remboursement de l'assurance PEE sont disponibles sur simple demande auprès du Service des admissions. Elle garantit la Responsabilité Civile qui est également obligatoire.

Complément pour l'internat (6)

(6) Séjours en famille d'accueil : le tarif s'entend pour un séjour en pension complète, y compris d'éventuels repas au restaurant, hors transports et visites culturelles. Le séjour en famille d'accueil n'est pas proposé pendant les congés de Noël.

Activités extrascolaires (7)(8)

(7) Toute inscription à une activité engage l'élève pour la durée concernée (l'année ou le terme). Aucun remboursement ne sera accordé en cours de période.

(8) Un temps de travail pratique (TP) est intégré dans l'emploi du temps des élèves du Collège. Un supplément est demandé pour les TP Karting et Équitation. L'affectation définitive de l'élève dans le TP de son choix se fait par ordre de réception des dossiers complets. Le choix pour le 2ème terme se fera au mois de janvier suivant.

MODALITÉS DE PAIEMENT & REMISES

Échéancier de paiement

1. À l'envoi du dossier, paiement de l'acompte.
2. Le 1er terme à régler avant le 15 août 2018, sur appel de fond (facture proforma).
3. Le 2ème terme à régler avant le 15 janvier 2019, sur appel de fond (facture proforma).
4. Le solde des factures est à régler à réception.

Remises

L'École accorde des remises familiales (à valoir sur les frais redevables à partir du 2ème enfant), ainsi qu'un escompte pour paiement intégral des frais annuels dès l'inscription de l'élève.

Cycle et programme	Remises familiales				Escompte règlement annuel	
	Internat		Demi-pension		Internat	Demi-pension
	2ème enfant	3ème enfant et +	2ème enfant	3ème enfant et +		
Primaire	1500 €	2200 €	650 €	1000 €	250 €	100 €
Collège	1700 €	2500 €	850 €	1300 €	330 €	150 €
Lycée - IB	2100 €	3100 €	1100 €	1700 €	350 €	200 €
FLE	2200 €	3300 €	1400 €	2000 €	350 €	200 €

Je soussigné(e)..... confirme avoir pris connaissance des tarifs 2018/2019 et des conditions générales, et je m'engage à m'acquitter des sommes dues selon l'échéancier indiqué précédemment.

Fait à

Le.....

Signature, précédée de la mention « bon pour accord » :